

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2024)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 12

présenté par
M. Collard

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement tente de poursuivre la casse sociale imposée par Bruxelles en gelant cette fois les minima sociaux.

Il s'agit ici de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) dont la prochaine revalorisation, initialement prévue au 1^{er} octobre 2014, est purement et simplement annulée.

Il est déplorable que, pour une économie budgétaire négligeable, le Gouvernement s'attaque maintenant aux plus faibles de nos concitoyens et aux plus démunis.